

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 1 sur 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Gel DÉCAPAFOND

UFI: JF11-NNN4-TT0Q-2X3W

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits pour le traitement des surfaces métalliques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LG Tec
Rue: 6 rue de Savoie
Lieu: 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
Téléphone: 09 72 36 92 04
E-mail: contact@lgtec.fr

E-mail (Interlocuteur):
Internet: www.decapant-pro.com
Service responsable: LG Tec – Service traitement de surface

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison
<https://www.centres-antipoison.net/>**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290
Acute Tox. 2; H310
Acute Tox. 3; H301
Acute Tox. 3; H331
Skin Corr. 1; H314
Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger : voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide nitrique
Acide hydrofluorique

Mention**d'avertissement :****Pictogrammes :****Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H301+H331 Toxique par ingestion ou par inhalation.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 2 sur 11

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7697-37-2	Acide nitrique			
	231-714-2	007-030-00-3	01-2119487297-23	
	Ox. Liq. 3, Met. Corr. 1, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H272 H290 H331 H314 H318 EUH071			
7783-40-6	Fluorure de magnésium			
	231-995-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			
7664-39-3	Acide hydrofluorique			
	231-634-8	009-003-00-1	01-2119458860-33	
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H310 H330 H300 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7697-37-2	231-714-2	Acide nitrique	25 - < 30 %
	par inhalation: ATE 2,65 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 2740 mg/kg; par voie orale: DL50 = 430 mg/kg Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - 100 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20		
7664-39-3	231-634-8	Acide hydrofluorique	1 - < 5 %
	par inhalation: CL50 = 1,25 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); par inhalation: CL50 = 1000 ppm (gaz); dermique: DL50 = 10,63 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10,63 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 7 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 1 - < 7 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,1 - < 1		

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 3 sur 11

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Éviter les éclaboussures. Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des vêtements de protection étanches. Enlever immédiatement les vêtements mouillés. Consulter immédiatement un médecin. Eloigner la victime de la zone de danger. Veiller à la protection des premiers intervenants. En cas de perte de conscience, placer et transporter la personne en position latérale stable. Même en cas de suspicion d'intoxication, une expertise médicale est nécessaire. Les symptômes d'intoxication peuvent également apparaître après de nombreuses heures, c'est pourquoi une surveillance médicale est nécessaire au moins jusqu'à 48 heures après l'accident.

Après inhalation

Donner de l'air frais ou de l'oxygène ; demander d'urgence une assistance médicale. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau

Appeler immédiatement un médecin. Un traitement médical immédiat est nécessaire, car les brûlures chimiques non traitées entraînent des plaies difficiles à guérir. Rincer directement et abondamment à l'eau, puis appliquer un gel de gluconate de calcium à 2,5% sur la zone concernée, masser jusqu'à disparition de la douleur locale. En cas de brûlure cutanée de plus de la paume de la main (env. 150 cm²), faire boire en plus 6 comprimés de calcium effervescents (400 mg de calcium par comprimé) dissous dans de l'eau. Répéter cette opération toutes les 2 heures jusqu'à l'arrivée à l'hôpital. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles : Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des voies respiratoires, Spasmes, Bronchite, vomissements de sang. Troubles cardio-vasculaires, risque de cécité !

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'œdème pulmonaire.

Stabiliser les fonctions circulatoires, traiter éventuellement l'état de choc.

Traitements symptomatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : utiliser du sable, de la terre, une poudre chimique ou une mousse pour l'extinction. Eau pulvérisée. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 4 sur 11

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir ! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger ni boire pendant le travail

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Matériel inadéquat pour récipients/installations : Métal.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits pour le traitement des surfaces métalliques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 5 sur 11

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	
7664-39-3	Fluorure d'hydrogène	1,8 3	1,5 2,5		VME (8 h) VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7664-39-3	Acide fluorhydrique	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	Urine	au début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques, Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166).

Protection des mains

Matériau approprié : PVC (Chlorure de polyvinyle), Epaisseur du matériau des gants = 1,2 mm, Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 480 min

Porter les gants de protection homologués, EN ISO 374

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.: EN 466, EN 465

Combinaison de protection contre les substances chimiques: EN 13034, EN ISO 13982

Protection respiratoire

Porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: bleu EN 14387 NO P3

EN 136

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Liquide

Couleur:

incolore

Odeur:

piquant

Point de fusion/point de congélation:

non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

non déterminé

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 6 sur 11

Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	1,6
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,25 g/cm³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non spécifié

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Propriétés comburantes

Ne favorise pas l'incendie.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en corps solides:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	4000 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Possibilité de réactions dangereuses.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec : Base

Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Températures > 35 °C

10.5. Matières incompatibles

Métal.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Fluorure d'hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 T**

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 7 sur 11

Mortel par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (orale) 177,2 mg/kg; ATE (cutanée) 177,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 5,800 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,8330 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7697-37-2	acide nitrique				
	orale	DL50 mg/kg	430		
	cutanée	DL50 mg/kg	2740		
	inhalation vapeur	ATE	2,65 mg/l		
7664-39-3	acide hydrofluorique				
	orale	DL50 mg/kg	10,63		
	cutanée	DL50 mg/kg	10,63		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	1,25 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l		
	inhalation (1 h) gaz	CL50 ppm	1000	Rat	

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Corrosif pour les voies respiratoires.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange !

11.2. Informations sur les autres dangers
Autres informations

keine Angaben

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 8 sur 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le produit n'est pas : Écotoxique.

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7697-37-2	Acide nitrique	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 72 mg/l	96 h	Gambusia affinis		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,492 mg/l	48 h		Daphnia magna		
7664-39-3	Acide hydrofluorique						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 270 mg/l	48 h		Daphnia species		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 2922

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide fluorhydrique, acide nitrique)

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 9 sur 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

II
8+6.1



Code de classement:
Dispositions spéciales:
Quantité limitée (LQ):
Quantité exceptée:
Catégorie de transport:
Nº danger:
Code de restriction concernant les tunnels:

CT1
274
1 L
E2
2
86
E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2922

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide fluorhydrique, acide nitrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

II
8+6.1



Code de classement:
Dispositions spéciales:
Quantité limitée (LQ):
Quantité exceptée:

CT1
274 802
1 L
E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2922

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide fluorhydrique, acide nitrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

II
8+6.1



Dispositions spéciales:
Quantité limitée (LQ):
Quantité exceptée:
EmS:

274
1 L
E2
F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2922

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 10 sur 11

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Acide fluorhydrique, acide nitrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:II
8+6.1

Étiquettes:



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxique. fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/1148):

L'acquisition, l'introduction, la possession ou l'utilisation de ce produit par le grand public est limitée par le Règlement (UE) 2019/1148. Toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Limitation d'emploi :

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Gel Décapant DÉCAPAFOND

Date de révision : 17.06.2025

Code du produit : AR02153 – AR02165 – AR02166

Page 11 sur 11

Abréviations et acronymes

Ox. Liq: Liquide comburant
Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux
Acute Tox: Toxicité aiguë
Skin Corr: Corrosion cutanée
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 2; H310	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H272 Peut agraver un incendie ; comburant.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H300 Mortel en cas d'ingestion.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H301+H331 Toxique par ingestion ou par inhalation.
H310 Mortel par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de l'impression. Les informations sont destinées à vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mélangé ou transformé avec d'autres matériaux, ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être appliquées au nouveau matériau ainsi fabriqué, sauf indication contraire expresse.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)